

**Financial Services
Commission
of Ontario**

Licensing and Market Conduct Division
5160 Yonge Street, 4th Floor
Box 85
Toronto ON M2N 6L9
Telephone: (416)590-7568
Facsimile: (416)226-7838
Toll Free: 1-800-668-0128 ext. 7568

**Commission des
services financiers
de l'Ontario**

Division de la délivrance des permis
et de la surveillance des pratiques de l'industrie
5160, rue Yonge, 4^e étage, C.P. 85
Toronto (Ontario) M2N 6L9
Téléphone : 416 590-7568
Télécopieur : 416 226-7838
Sans frais : 1 800 668-0128, poste 7568



Le 21 décembre 2012

Objet : Dépôt de la déclaration annuelle pour l'Ontario

Madame, Monsieur,

Aux termes de l'article 102 de la *Loi sur les assurances* (Ontario), tous les assureurs titulaires d'un permis de la province de l'Ontario doivent déposer auprès du surintendant des services financiers ou de la personne que ce dernier désigne, une déclaration annuelle sur la situation de ses affaires pour l'année se terminant soit le 31 octobre 2012 soit le 31 décembre 2012. L'article 447 de la *Loi sur les assurances* prévoit des pénalités en cas de non-respect des exigences de dépôt.

Vous trouverez en annexe des lignes directrices relatives au rapport de l'actuaire de 2012, des informations sur le dépôt à l'attention des assureurs titulaires d'un permis de l'Ontario, des renseignements sur les primes utilisés aux fins de l'évaluation des coûts en Ontario, et un formulaire de consentement et de notification conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Veuillez remettre une copie du formulaire d'évaluation des coûts et du formulaire de consentement et de notification avec votre déclaration annuelle.

Le document d'informations sur le dépôt à l'attention des assureurs titulaires d'un permis de l'Ontario énonce les formulaires exigés en Ontario. Ceux-ci sont indiqués par type d'assureur et territoire de constitution en personne morale, et la date de dépôt est précisée. Le nombre de copies papier à déposer est également indiqué, mais si une disquette de données doit être déposée, il suffit d'en remettre un seul exemplaire. Pour aider les compagnies d'assurance à obtenir les formulaires et les instructions pertinentes, un hyperlien vers le site Web du BSFI est ajouté, accessible comme suit : allez sur le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario, à www.fsco.gov.on.ca; cliquez sur « À propos de l'assurance » sur la page « Assurances », puis sur « Déclarations annuelles et instructions ».

Pour faciliter la saisie informatique des données, indiquez le numéro d'assureur ci-dessus sur la page de couverture de chaque formulaire déposé. Si des rapports des vérificateurs sont exigés, il faut remettre le rapport du vérificateur adressé à l'organisme de réglementation principal et le rapport du vérificateur adressé aux actionnaires et titulaires de police, ainsi que les états financiers vérifiés.

Si la compagnie a l'intention de changer son statut de permis (à savoir, interruption, retrait ou fusion), elle doit appeler le spécialiste principal de l'enregistrement, au 416 226-7857; s'il y a lieu, des ajustements seront apportés à l'évaluation préliminaire de 2013.

Les documents déposés en vertu de l'article 102 doivent être remis à l'adresse suivante **au plus tard le 28 février 2013** :

Commission des services financiers de l'Ontario
5160, rue Yonge
4^e étage, C.P. 85
Toronto (Ontario) M2N 6L9

Dépôt annuel

À l'attention de l'analyste de l'information

Veuillez appeler la soussignée au 416 590-7568 si vous avez des questions.

Meilleures salutations.

La chef intérimaire,
Unité des services de soutien opérationnel

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ivy Lau', is centered on the page. The signature is written in a cursive, flowing style.

Ivy Lau

pièces jointes